

Calendrier de collecte des déchets

L'établissement public territorial « Paris Terres d'Envol » assure, en lieu et place du SEAPFA, la gestion des déchets ménagers et assimilés dans toute la ville du Blanc-Mesnil.

Calendrier

Questions fréquentes

Trier ne sert à rien, tout finit dans les mêmes bennes

FAUX

Une fois triés, les emballages, récupérés par le centre de tri, sont séparés par matériau (papier, acier, plastique...) et envoyés dans leur centre de recyclage respectif pour être transformés et servir de matière première à la fabrication d'autres produits.

Je jette les emballages dans un sac en plastique

FAUX

Il faut jeter les emballages en vrac dans le bac afin qu'ils puissent être facilement séparés par matériau au centre de tri.

Que faire des produits dangereux (soude, white-spirit, alcool, colle, peinture, engrais...) ?

Ne surtout pas jeter les produits dangereux dans un bac, qu'il soit jaune, bleu ou vert.

Il faut les porter en déchèterie.

Que faire des gros cartons ?

Les cartons de grande taille (de meubles, d'électroménagers,...) ou en grande quantité sont un facteur d'augmentation des coûts de ramassage et de traitement des déchets. Les bacs jaunes (bacs bleus pour Aulnay-sous-Bois) ne sont pas prévus pour les recevoir. Ils posent des problèmes lors de la collecte (bourrage des bennes) et au centre de tri (blocage de la chaîne).

Les apporter en déchèterie où ils seront repris gratuitement, ou les poser, remis à plat, à côté du bac.

Pourquoi ne faut-il pas enfermer les emballages à recycler dans des sacs en plastique ?

Les sacs poubelle ou de caisse empêchent le tri des déchets à recycler au centre de tri. En effet, celui-ci n'est pas conçu pour effectuer l'ouverture des sacs à leur réception.

Dès le déchargement de la benne, les emballages sont déposés sur un tapis roulant et séparés par matériau mécaniquement puis manuellement. Les employés n'ayant pas le temps d'ouvrir les sacs pour les vider, ces emballages enfermés sont directement orientés vers les refus.

Que faire en cas de doute sur un emballage ?

Le jeter dans le bac gris-vert.

En effet, les matériaux indésirables qui ne sont pas détectés lors de la collecte seront traités en centre de tri, entraînant un surcoût pour la collectivité.

Mon bac est cassé, comment demander sa réparation ou son remplacement ?

Pour toute question, appelez le numéro vert: 0 800 10 23 13 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Contact

Établissement public territorial Paris Terres d'Envol

4, allée des Écureuils
93420 Villepinte
France
[0 800 10 23 13](tel:0800102313)

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi
14:00–17:30

Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi
09:00–11:45

Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi
Fermé

Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).